

RAPPORT D'ACTIVITES
Année 2008

INTRODUCTION

L'Association AMORIFE INTERNATIONAL a débuté son activité début 2007 après avoir été enregistrée à la Sous-Préfecture de DOLE (Jura) fin décembre 2006.

C'est une Association Loi 1901 non soumise à la TVA, sans salarié et non subventionnée.

La création et le nom de l'Association reviennent au Président qui a été sollicité par une personne logeant dans le Sud et travaillant à Monaco. Cette personne est aujourd'hui la Vice-Présidente de l'Association et a contribué à la rédaction des Statuts modifiés et du Règlement Intérieur. Elle est Responsable de l'Antenne Sud d'Amorife Internationale dont le Bureau est situé à Biot, non loin d'Antibes (06).

Le Siège Social situé dans le Grand Dole (Jura) a été sollicité pour les médiations familiales ordonnées par le Tribunal de Grande Instance de Besançon, celui de Marseille et, pour les médiations familiales internationales ordonnées, par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence et le TGI de Besançon. Quelques médiations familiales spontanées ont été suivies par le Siège Social, médiations régionales (Bourgogne/Franche-Comté) et nationales (Marseille).

Les médiations familiales ordonnées ont été stoppées au niveau régional suite à une réunion au Palais de Justice de Besançon qui rendait obligatoire, dans ses décisions, l'obtention du diplôme d'état pour qu'un médiateur puisse être sollicité par le TGI. Bien que cette décision ne soit pas en adéquation avec la Loi française, AMORIFE INTERNATIONAL a dû se plier, malgré elle, à ces exigences. Dès lors, les bénévoles œuvrant pour l'Association ne possédant que le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Médiateur Familial, ne pouvaient plus, de fait, engager une médiation familiale ordonnée. Seules, quelques médiations familiales spontanées et une médiation familiale internationale ordonnée par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence ont pu être suivies par le Siège Social. Le président de l'Association a obtenu son diplôme d'état par VAE, à Toulouse, le 02 octobre 2008. Un courrier a été transmis au TGI de Besançon début 2009, sans réponse à ce jour.

L'activité principale du Siège Social s'est ainsi tournée vers le champ de la formation : nous sommes référent en médiation familiale pour l'I.R.T.S. (Institut Régional du Travail Social) de Franche-Comté à Besançon et organisons la conception de plusieurs formations ayant pour thèmes le « Soutien à la Parentalité », la « Sensibilisation à la Médiation », la « Médiation Sociale », la « Médiation Transformatrice »,..., dans la région Est.

Des cours sont dispensés dans diverses Ecoles et Centres de Formation en France et nous participons à de nombreux jurys organisés par les DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales) pour l'obtention du diplôme d'état de médiateur familial, de formateur, tant en VAE qu'en voie directe, à travers toute la France.

Le président de l'Association a, par ailleurs, été élu, par les adhérents de l'A.P.M.F., Délégué Régional APMF (Association Pour la Médiation Familiale) de la région

Bourgogne/Franche-Comté. Il assume cette fonction depuis une année.

Le Président et la Vice-Présidente ont obtenu leur CEMFI (Certificat Européen en Médiation Familiale Internationale) en 2006 auprès de l'I.U.K.B. (Institut Universitaire Kurt Bösch) de Sion, dans le Valais en Suisse. Tous les deux interviennent au sein de divers Colloques nationaux et internationaux.

L'Antenne SUD d'Amorife International est exclusivement consacrée aux médiations familiales internationales, ordonnées ou spontanées. La Vice-Présidente a d'ailleurs participé aux réunions de la Convention de la Haye sur la place et l'intérêt de la médiation à Den Haag.

La Vice-Présidente, détentrice du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Médiateur Familial, passe sa VAE à Besançon en février 2009 en vue de l'obtention du diplôme d'état de médiateur familial.

Pour ses activités en médiations la Vice-Présidente s'est entourée d'une avocate internationale, de nationalité italienne et domiciliée à Monaco, et d'une médiatrice familiale, salariée à Nice dans un service subventionné de Médiation familiale.

A ce jour la Vice-Présidente est salariée du Service de Médiation Familiale de Monaco et a le projet de créer une structure indépendante dont le Siège Social se situerait dans le Sud.

L'Association est composée d'un Bureau de cinq personnes qui devrait se modifier dans les prochains mois en vue d'une plus grande efficacité :

- Le Président
- La Vice-Présidente
- Un Trésorier
- Un Trésorier - Adjoint
- Un Secrétaire

Un Secrétaire - Adjoint devrait prochainement être nommé.

Nous remercions tous les partenaires pour leur confiance et saluons le travail collectif du Bureau. Nous remercions également tous les bénévoles qui consacrent de leur temps pour l'Association et sans lesquels nous ne pourrions exister.

1. LES ACTIONS INITIEES

ANTENNE SUD

- 2 Médiations Familiales internationales judiciaires à Monaco. France - Grèce.
- 1 Médiation Familiale internationale spontanée à Monaco.
- 2 Médiations familiales spontanées à Nice.

SIEGE SOCIAL

- 1 Médiation Familiale internationale judiciaire ordonnée par la Cour d'Appel d'Aix en Provence. France – Maroc.
- 3 Médiations Familiales internationales spontanées. France – Liban / Suisse – Syrie / France – Italie
- 15 Médiations familiales spontanées.
- 1 Médiation Familiale judiciaire.

- 2 Conventions avec la DAS de Monaco. (Médiations internationales).
- 2 Conventions avec l' I.R.T.S. de Franche-Comté. (Coresponsabilité de la formation au DEMF. Promo 2007/2009 (16 étudiants) et Interventions en formation Continue)
- 1 Formation pour l' UDAPEI 70 de 4 jours « Soutien à la Parentalité »
- 1 Formation UDAPEI 39 : formation commencée en 2007 et terminée en 2008 « Gestion des Conflits ».
- 1 Formation à l' I.R.T.S. de Franche-Comté de 5 jours « Sensibilisation à la Médiation Familiale ».

- ½ journée de formation à La Durance (Marseille) « la médiation pénale ».
- 1 journée de formation à l' ESSSE de Lyon « la médiation internationale ».
- Deux demi-journées d'information à la Médiation familiale auprès des Assistantes Sociales de l'IRTS de Franche-Comté.

Participation à la semaine de la Médiation familiale en région, en lien avec l'A.P.M.F.

PRECISIONS

AMORIFE INTERNATIONAL étant une Association non subventionnée, il est précisé que les entretiens de médiations sont payant dès le premier entretien et la tarification libre.

La trésorerie de l'Association ayant connu un phénomène de « YOYO » le remboursement des frais, pour les Membres du Bureau comme pour les bénévoles fut aléatoire avec des différences dues à l'organisation interne de la gestion des activités d'Amorife Internationale. C'est ainsi que le Siège Social a remboursé des frais sur la base des tarifs SNCF 2^{ème} classe et l'Antenne Sud sur la base du remboursement kilométrique pratiqué à Monaco. Afin de répondre aux exigences financières et dans le but d'une meilleure organisation l'Association change de banque et centralise la gestion des activités sur le Siège Social. Une uniformisation du remboursement des frais sera votée lors du prochain Conseil d'Administration.

2. LOCAUX ET MATERIELS

L'achat de matériel et l'aménagement des locaux, tout comme la publicité et les documents administratifs sont pris sur 20% des sommes qui rentrent sur le compte associatif, après avoir retiré les frais afférents aux bénévoles.

AMORIFE INTERNATIONAL a « explosé » le budget en 2008 avec l'inscription dans les Pages Jaunes dans plusieurs départements et au sein de plusieurs rubriques, avec l'achat d'imprimantes pour les deux bureaux et le trésorier, la création d'un site internet et l'achat du nom (l'Association est aujourd'hui détentrice des noms de domaines suivants : Amorife Internationale.org ; Amorife International.fr ; Amorife International.com), l'achat partiel d'un véhicule pour le Siège Social et tous les documents administratifs indispensables.

Aujourd'hui le Siège Social dispose d'un Salon de Médiation digne de ce nom et poursuit la mise à jour du site internet.

3. PROMOTION

L'Association a également pour mission de promouvoir l'activité de Médiation au sens large et pas simplement de la Médiation Familiale. Celle-ci a représenté une part significative de son activité en 2008 :

- Participation à la semaine de la Médiation Familiale en lien avec l'A.P.M.F.
- Participation à divers Colloques en France et à l'étranger.
- Rencontres multiples de partenaires en France et à l'étranger.
- Participation aux différents jurys de diplôme d'état de médiateur familial.
- La Vice-Présidente est représentante de la FENAMEF pour la région PACA.
- Le Président est représentant de l'A.P.M.F. pour la région BFC.
- Participation aux réunions régionales des Centres de Formation.
- Participation aux réunions nationales des Centre de Formation.
- Organisation de journées d'échanges entre les praticiens dans l'Est.
- Liens avec les Tribunaux, les Elus et la CNAF.
- Liens avec les Associations européennes similaires à la nôtre.
- Participation aux groupes de réflexions sur l'évolution de la médiation familiale en France et en Europe.
- Echanges intercontinentaux grâce au logiciel SKYPE et aux webcams.
- Actions d'informations sur la médiation auprès de publics divers et variés.
- Echanges particuliers et étroits avec le Québec dans les domaines du Consulting, du Coaching, du Conseil, du Ressourcement et de la Médiation.
- La Vice-Présidente et le Président participent à des groupes d'analyses de la pratique et suivent indépendamment chacun une supervision individuelle.

4. PERSPECTIVES 2009

L'année 2009 sera celle du développement des activités de l'Association malgré la crise mondiale. Le budget prévisionnel a été revu à la baisse pour tenir compte de la conjoncture internationale.

L'année 2009 devrait être également celle de l'autonomie de l'Antenne Sud. La Vice-Présidente devrait créer sa propre structure associative avec son réseau dans le Sud et quitterait de fait AMORIFE INTERNATIONAL.

La publicité de l'Association sera accrue et la création d'une plaquette enfin terminée. Le site internet devrait être également terminé dans le courant de l'année.

Nous mettrons l'accent sur les médiations internationales et les formations pluridisciplinaires où le bien-être des participants aura une place très importante.

Les échanges avec l'étranger se traduiront par plusieurs déplacements et des projets de construction d'animations communes.

Le partenariat avec les professionnels du droit, du travail social, du milieu médical, des psychologues et des politiques sera renforcé par des prises de contact régulières.

Enfin l'Association souhaite vivement développer ses possibilités de recevoir du public en dehors de ses propres bâtiments. Ainsi, dans une volonté de décentraliser l'offre de service d'AMORIFE INTERNATIONAL, nous continuons les recherches d'autres lieux d'accueil ou de partenariat.

CONCLUSION

Pour sa deuxième année d'activités l'Association a vécu une croissance intéressante, preuve de dynamisme et de motivation. Elle n'est pas axée sur la recherche de Membres nouveaux mais les accueille avec bienveillance.

Le moteur de son activité est dans la recherche d'une conception utopique de formation et de médiation où la résolution des conflits serait associée à une réflexion sur le devenir et le bien-être de chacun. Un citoyen du monde dans l'univers doit pouvoir contribuer à une meilleure prise en considération de ses besoins tout en respectant l'environnement dans lequel il évolue.

Le Président,
Claudio JACOB